



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 27 novembre 2007 à 9 h 30 à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers-ères, Frank Thérien, André Laframboise, Alain Riel, Louise Poirier, Pierre Philion, Denise Laferrière, Simon Racine, Denis Tassé, Luc Angers, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale par intérim, M^e Suzanne Ouellet, greffier, M^e Richard D'Auray, greffier adjoint ainsi que mesdames et messieurs André Bonneau, Luc Bouvier, Me Annie Crousset, Nicole Dumoulin, Louis-Paul Guindon, Mario Harel, Catherine Marchand, Marie-Claude Martel, Roland Morin, Marc Pageau, Lucie Poulin, Simon Rousseau, Gilles Sabourin et Carole St-Arnaud-Gaboury.

Sont absents monsieur le maire Marc Bureau ainsi que messieurs les conseillers Alain Pilon, Patrice Martin et Joseph De Sylva.

Monsieur le conseiller Aurèle Desjardins préside la réunion.

CP20071127-P1

PRÉSENTATION PAR LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE L'OUTAOUAIS – AMÉNAGEMENT DE VOIES RÉSERVÉES SUR LES BOULEVARDS FOURNIER ET GRÉBER

9 h 30 - Madame Marie-Josée Bédard, directrice générale et messieurs Hugues Charron de la Société de transport de l'Outaouais et Roland Morin présentent l'aménagement des voies réservées pour autobus, taxis et covoiturage trois et plus sur les boulevards Fournier et Gréber entre la rue Bériault et le chemin de la Savane également appelée la ligne verte.

Monsieur le conseiller Frank Thérien prend son siège.

Madame la conseillère Jocelyne Houle prend son siège.

Les caractéristiques des voies réservées, les conclusions de l'étude de circulation produite par la compagnie GÉNIVAR de même que l'échéancier de réalisation sont exposés. Les voies réservées seront opérationnelles à la fin de l'été 2008.

Monsieur le conseiller Luc Montreuil prend son siège.

RECOMMANDATION :

CP-MIE-2007-080

Approuver le projet d'implantation de voies réservées sur les boulevards Gréber et Fournier tel que présenté par la Société de transport de l'Outaouais sous réserve de l'approbation des plans et devis de construction par le Service d'ingénierie de la Ville.

Demande est faite pour informer et minimiser les effets de la réalisation de ces voies réservées auprès des commerçants du boulevard Gréber. La Société de transport de l'Outaouais va continuer les échanges.

*** **Monsieur le conseiller Alain Riel quitte son siège.**

La recommandation **CP-MIE-2007-080** est acceptée à l'unanimité.

CP20071127-P2

**APPLICATION DU RÈGLEMENT CONCERNANT LA GARDE, LE
CONTRÔLE ET LE SOIN DES ANIMAUX – AVIS AUX
PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX**

10 h 15 - Monsieur André Langelier fait un état de la situation concernant les licences d'animaux. Environ 4 594 avis seront postés aux propriétaires d'animaux connus afin de les inciter à se conformer à la réglementation en vigueur et à licencier leurs animaux pour 2007.

*** **Monsieur le conseiller Yvon Boucher prend son siège.**

*** **Monsieur le conseiller Frank Thérien quitte son siège.**

*** **Monsieur le conseiller Alain Riel reprend son siège.**

Monsieur André Langelier mentionne les démarches effectuées par la SPCA de l'Outaouais pour informer les citoyens de leur obligation de licencier leurs animaux.

Madame Nicole Dumoulin fait état des mesures de communication qui seront entreprises par la Ville rappelant aux propriétaires d'animaux de se procurer leur licence 2007 et les incitant à renouveler leur licence pour l'année 2008.

RECOMMANDATION :

CP-DG-2007-011

Accepter la mise à la poste le 7 décembre 2007 des avis aux propriétaires connus ne s'étant pas conformés au règlement municipal

*** **Monsieur le conseiller Yvon Boucher quitte son siège.**

Demande est faite pour modifier la recommandation afin d'avancer la date du 7 décembre 2007

RECOMMANDATION MODIFIÉE :

Accepter la mise à la poste le plus rapidement possible des avis aux propriétaires connus ne s'étant pas conformés au règlement municipal.

Un tour de table est fait sur la recommandation modifiée.

POUR

CONTRE

Monsieur André Laframboise
Madame Louise Poirier
Monsieur Pierre Phillion
Madame Denise Laferrière
Monsieur Simon Racine
Monsieur Denis Tassé
Monsieur Luc Angers
Monsieur Richard Côté
Monsieur Luc Montreuil
Madame Jocelyne Houle

Monsieur Alain Riel

La recommandation **CP-DG-2007-011** modifiée est acceptée sur division.

*** Monsieur le conseiller Richard Côté quitte son siège.

CP20071127-P3 **CARTE ACCÈS GATINEAU - MODIFICATIONS**

11 h 10 - Messieurs Louis-Paul Guindon et Simon Rousseau font état de l'utilisation de la carte Accès Gatineau pour les activités de libre participation et des modifications souhaitées.

Ces modifications permettraient de mettre en place des procédures visant une meilleure efficacité dans la gestion des activités de libre participation. Diverses solutions ont été élaborées.

*** Monsieur le conseiller Frank Thérien reprend son siège.

*** Monsieur le conseiller André Laframboise quitte son siège.

*** Monsieur le conseiller Yvon Boucher reprend son siège.

RECOMMANDATIONS :

CP-CL-2007-095

Rendre obligatoire pour tous les participants l'utilisation de la carte Accès Gatineau lors des activités de libre participation.

CP-CL-2007-096

Apporter dès 2009, les ajustements proposés à la tarification de la carte Accès Gatineau.

CP-CL-2007-097

D'autoriser le trésorier à modifier le règlement de tarification lors de l'étude du budget 2009 afin d'inclure les nouveaux taux conformément aux documents à être soumis par le Service des Loisirs, des sports et de la vie communautaire.

Demande est faite afin que l'administration se penche sur les activités de libre participation faites de façon ponctuelle par des citoyens de Gatineau ou par des visiteurs.

*** Madame la conseillère Louise Poirier quitte son siège.

Les recommandations **CP-CL-2007-095** et **CP-CL-096** sont acceptées à l'unanimité.

La recommandation **CP-CL-2007-097** est retirée à la demande du Module.

*** Monsieur le conseiller Frank Thérien quitte son siège.

CP20071127-P4 **PLAN D'ACTION 2008 – GATINEAU VILLE INCLUSIVE**

12 h 05 - Monsieur Louis-Paul Guindon présente le plan d'action 2008 Gatineau Ville inclusive afin de tenir compte des dispositions de la loi assurant l'exercice du droit des personnes handicapées pour les municipalités de 15 000 habitants et plus afin de permettre l'intégration des personnes handicapées.

Madame la conseillère Louise Poirier reprend son siège.

Ce plan d'action comprend huit axes d'intervention :

- Administration municipale
- Communication
- Édifices
- Habitation
- Loisirs, culture et tourisme
- Sécurité
- Signalisation, stationnement, voies et mobilier publics
- Transport

Un budget de 134 000 \$ a été estimé pour la réalisation du plan d'action.

Un comité de suivi sera mis sur pied pour la mise à jour et la mise en œuvre du plan d'action 2008.

RECOMMANDATIONS :

CP-CL-2007-079

Nommer les organismes formant le Comité de suivi : l'Office des personnes handicapées du Québec – section Outaouais, Loisir et sport de l'Outaouais, le Pavillon du parc, les CSSS de Gatineau, la Direction de la santé publique de l'Agence de santé et des services sociaux de l'Outaouais.

CP-CL-2007-080

Autoriser le trésorier à reconduire les soldes du budget pour les actions non réalisées ou à terminer.

Les recommandations **CP-CL-2007-079** et **CP-CL-2007-080** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 67805 sera soumis pour adoption au comité exécutif du 5 décembre 2007 pour recommandation au conseil municipal du 11 décembre 2007.

CP20071127-P5

GESTISOFT – ACQUISITION, IMPLANTATION, PARAMÉTRAGE ET DÉVELOPPEMENT DES BESOINS – LOGICIEL DE GESTION DES FOURNISSEURS – SYSTÈMES D'INFORMATION – 150 000 \$

12 h 10 - Les discussions sur cet item sont reportées au comité plénier du 15 janvier 2008.

Fin du comité plénier à 12 h 15.

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier
Service du greffe